Administration communale

RENDEUX

1, rue de Hotton - 6987 RENDEUX

▸▸▸ 084/47 71 69

▸▸▸ www.rendeux.be

Informations communales

Octobre 2024

Informations sur les chasses

CIRCULATION EN FORÊT EN PÉRIODE DE CHASSE (PRINCIPALEMENT DU 21 SEPTEMBRE AU 31 DÉCEMBRE)

Le Code forestier interdit de quitter, même à pied, les chemins et sentiers. Le public est donc autorisé à emprunter les voies ouvertes qu'elles soient publiques ou privées.

Les voiries dont l'assiette est publique sont reprises à l'atlas des chemins et sentiers vicinaux. Chaque commune dispose de son atlas et chacun peut le consulter à l'administration communale. Un chemin vicinal traverse fréquemment des propriétés privées. Il suffit qu'un chemin soit inscrit à l'atlas pour être considéré comme chemin vicinal.

Voie ouverte à la circulation du public : voie publique ou voie dont l'inaccessibilité n'est pas matérialisée sur le terrain par une barrière ou un panneau.

Voie publique : voie dont l'assiette est publique ou qui fait l'objet d'une servitude publique de passage.

FERMETURE DES VOIRIES

Le Code forestier permet au service forestier de fermer des voiries forestières :

- si la circulation présente un danger pour la vie des personnes en raison de chasse, de travaux, de risque d'incendie ...
- si elle présente une menace nettement préjudiciable pour la faune ou la flore ;
- si elle est susceptible de perturber gravement l'organisation de certaines activités. Ces fermetures sont motivées et limitées aux périodes strictement nécessaires à la protection des raisons évoquées ci-dessus.

Ces interdictions sont annoncées au moyen de panneaux qui ont fait l'objet d'une autorisation délivrée soit par le chef de cantonnement soit par le ministre selon les cas et les durées d'interdiction. Le non-respect d'un panneau d'interdiction est une infraction au Code forestier et pourra donc faire l'objet d'une amende. Une voirie peut également être fermée sur base d'un arrêté de police.

En matière de chasse, 2 types de panneaux d'interdiction peuvent être rencontrés en fonction de la nécessité : battues ou affûts.



Battues : la circulation est interdite au-delà du panneau, pour la journée indiquée.

Affuts : la circulation est interdite au-delà du panneau aux dates déclarées depuis l'heure qui précède jusqu'à la fin de la deuxième heure qui suit le lever du soleil, et depuis la deuxième heure qui précède jusqu'à la fin de l'heure qui suit le coucher du soleil.



ANNONCE D'ACTIVITÉ DE CHASSE

On pourra également rencontrer des panneaux d'avertissement, par exemple en cas d'activité de chasse. Ces panneaux ne comportent pas d'affiche rouge : ils avertissent d'un danger potentiel mais n'interdisent pas la circulation.

EN CONCLUSION

Pour toute activité ou promenade en forêt, il est impératif de respecter strictement les panneaux apposés en bordure des chemins. Il est, par ailleurs, recommandé de prévoir une zone tampon d'environ 500 m autour des territoires de chasse aux jours et heures indiqués.

La chasse est ouverte toute l'année (sanglier, renard,...) et les titulaires ne sont pas tenus, en forêt privée, de nous informer de la moindre sortie.

En forêt communale, les chasseurs ne nous informent légalement que des battues, ce qui n'exclut pas qu'ils pratiquent l'affût ou l'approche sans déclaration préalable. En cas de doute, vous pouvez contacter la permanence Département Nature et Forêts : 0477/931.001.

CALENDRIER DES CHASSES

Pour connaître le calendrier des chasses (avec annonce transmise au DNF), rien de plus simple ! Utilisez la carte interactive des chasses du SPW, nommée ChasseOnWeb, disponible via notre site : https://www.rendeux.be/ma-commune/chasse/.

Cet outil est mis quotidiennement à jour.

Il vous suffit d'indiquer une date et vous voyez tous les territoires qui sont chassés en Wallonie ce jour-là. En rouge les territoires fermés à la circulation. En orange les territoires chassés mais non fermés à la circulation.

Soirée d'information concernant les changements de la N833

Le GRACQ des Vallées de l'Ourthe, avec le soutien de la Commune de Rendeux, vous invite à une séance d'information concernant les limitations de vitesse sur la N833 (Rue de Hotton – Rue de La Roche). Cet événement aura lieu **à la Salle Schérès de Rendeux le 20 novembre à 19h.**

Nous sommes heureux de vous annoncer que Madame Jadoul de la Cellule d'Education et Prévention du Cabinet du Gouverneur de province du Luxembourg, experte respectée en matière de sécurité routière et de réglementation, sera notre conférencière pour cet événement. Elle vous fournira une explication complète des conséquences du changement de limitation de vitesse sur la N833.

La N833 est la dorsale de mobilité de notre communauté. La compréhension de ses règles de circulation est donc cruciale pour la sécurité de ses usagers.
La présentation de Madame Jadoul portera sur :

- un aperçu des limitations de vitesse sur la N833 ;
- l'impact de ces limites sur les conducteurs et les cyclistes ;
- la présentation de points d'attention en termes de sécurité routière ;
- les effets potentiels sur la fluidité de la circulation et l'accessibilité du territoire ;
- la comparaison avec des routes similaires dans les zones voisines.

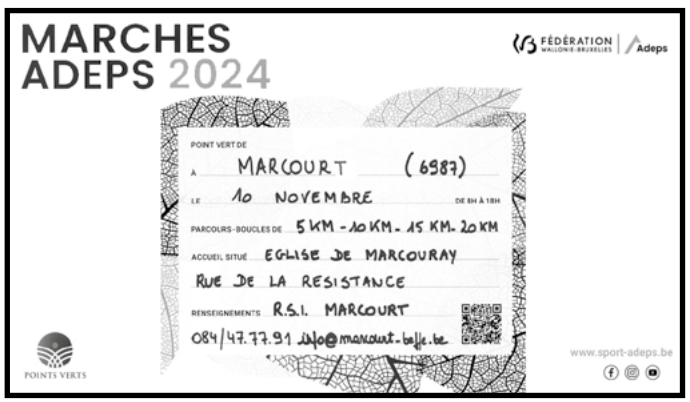
Après la présentation, il y aura une séance de questions-réponses au cours de laquelle vous pourrez exprimer toutes vos préoccupations et questions sur ce sujet.

Ce rassemblement est ouvert à tous les habitants de Rendeux et ses alentours. **Que vous soyez un navetteur quotidien, un conducteur occasionnel, un cycliste ou un piéton, ces informations seront précieuses pour votre sécurité et votre compréhension du code de la route local.**

Pour nous aider à organiser au mieux cette rencontre, il est souhaitable de confirmer votre présence avant le 1er novembre 2024 à myriam.thiry@rendeux.be.

Nous avons hâte de vous y voir et de travailler ensemble pour assurer la sécurité et le bien-être de notre communauté.







Agenda des évènements

Date	Evènement	Informations
Tous les jeudis	**Petit marché des producteurs à Rendeux**	Org : Le petit marché des producteurs Rens : petitmarcheproducteursrendeux@gmail.com
Tous les 1ers lundis du mois	**Aide à l'utilisation des ordinateurs, tablettes et GSM**	Org : CCCA Sur réservation avant le vendredi précédent : 084/47.76.67 ou 0496/255.161
Tous les 1ers samedis du mois	**Atelier floral**	Org: Les p'tites fleurs di Bardonwez Rens : 0475/680.569
Tous les 2e vendredis du mois	**Relaxation et voyage sonores**	Org : Un chemin pour soi - Anthony Bromey Rens : 0486/989.892
Tous les 3e vendredis du mois	**Atelier aquarelle**	Org: Les p'tites fleurs di Bardonwez Rens : 0475/680.569
Tous les 3e samedis du mois	**Atelier vannerie**	Org: Les p'tites fleurs di Bardonwez Rens : 0475/680.569
19/10	**Place aux enfants**	Org : CPAS - Rens : michael.louche@rendeux.be
20/10	**Découverte des champignons**	Org : CCTN - Rens : 0471/490.666
27/10	**Rencontre automnale festive**	Org : Ourth'SEL - Rens : 0488/972.507
07/11	**Rencontre conviviale des seniors de Rendeux**	Org : CCCA - Rens : 084/47.76.67
09/11	**Souper Patro**	Org : Patro la Colombe - Rens : 0477/075.650
09/11	**Saint-Hubert**	Org : La Golette - Rens : 0478/327.269
10/11	**Marche Adeps Marcourt**	Org : RSI Marcourt-Beffe - Rens : 084/47.77.91
23/11	**Distribution de plants à Bardonwez La semaine de l'arbre**	Org : Administration communale Rens : 084/37.01.81
24/11	**Grand marché artisanal et des produits de bouche**	Org : La Golette - Rens : 0478/327.269
01 et 08/12	**Exposition sur la résistance**	Org : MCFA - Rens : 0495/546.952
05/12	**Formation mécanique vélo**	Org : GAL Pays de l'Ourthe - Rens : 0494/129.054
11/12	**Escape Game sur la résistance**	Org : MCFA - Rens : 0495/546.952
20/12	**Construction d'une spirale aromatique – Chantier participatif**	Org : GAL Pays de l'Ourthe - Rens : 0494/129.054

MCFA: programme

RÉSISTANCE(S)

La MCFA et Lire au fil de l'Ourthe vous ont concocté un programme spécial qui mettra la seconde guerre mondiale et la résistance à l'honneur en novembre et décembre prochain. Avec pour point de départ l'exposition itinérante des Éditions du Lombard autour de la BD «Les Enfants de la Résistance», découvrez une multitude de propositions pour petits et grands !

››› Expo – Escape Games – Projections – Rencontres – Balades historiques commentées
››› À Érezée - Manhay – Rendeux – La Roche – Tenneville

PLUS D'INFORMATIONS SUR NOS PAGES FACEBOOK
(MCFA Érezée-Manhay-Rendeux + MCFA La Roche-Tenneville)
ET SUR WWW.MCFA.BE

INFORMATIONS UTILES

Services de garde

Médecins

Numéro d'urgence : 112.
Pour la garde de médecine générale, les soirs de semaine (à partir de 18h), les week-ends (du vendredi 19h au lundi 8h) et jours fériés, vous devez appeler le «**1733**», numéro d'appel unique pour prendre rendez-vous.

- Le poste médical de garde (généralement vous serez envoyé à celui de Marche-en-Famenne situé Avenue de France n°6) fonctionne uniquement sur rendez-vous.
- Les rendez-vous se prennent en composant le **1733**.
- N'oubliez pas de vous munir d'une vignette (et si disponible, la carte d'identité du patient).

Pharmaciens

Trouvez une pharmacie de garde près de chez vous.
http://www.pharmacie.be

Vétérinaire

Cabinet vétérinaire de Rendeux :
Mascetti Christophe
Rue de La-Roche 6 - **0474/518.192**
Le cabinet n'est pas un service de garde systématique, sous réserve de sa présence.

ALE

Une de ses missions principales est de donner la possibilité aux chômeurs de longue durée d'exercer des activités auprès de particuliers, d'autorités locales, d'institutions d'enseignement, d'ASBL ou d'entreprises (agricoles - horticoles).

Contact : GILLET Véronique
0476/060.804 - Route de Marche, 9
Ouvert tous les jeudis de 13h à 16h30
(uniquement sur rendez-vous).

Police

NUMÉRO D'URGENCE : 101

Contact Police locale
Rue de La Roche, 36 – 6987 RENDEUX Tel : 084/24.48.30 Fax : 084/24.48.39
ZP.FamenneArdenne.DirDivCentre@police.belgium.eu (contact personnel et/ou direction avec la Division Centre de la zone de police).

Agents de quartier :
Damien DEVILLERS : damien.devillers@police.belgium.eu – 0470/86.04.82
Virginie DE BACKER : virginie.debacker@police.belgium.eu – 0471/73.61.63

Permanences
Les mardis de 8h à 12h sur rendez-vous.
Sur rendez-vous du lundi au vendredi de 8h à 12h au poste de Durbuy 086/21.93.40
Sur rendez-vous 7j/7 24h/24 au poste de Marche 084/31.03.11

Les Tournesols

Route de Marche, 9 - 084/34.53.10
aurelie.godin@rendeux.be

Les Passagers du pays

Un problème de mobilité ? Pour quelque motif que ce soit… santé, loisirs, courses, formations, travail… nos chauffeurs bénévoles peuvent vous aider ! Affiliation annuelle : 5 € - Km parcouru : 0,4170 €
Il suffit de téléphoner quelques jours à l'avance au 0496/868.246

Le Savoir-Fer

Lavage et/ou séchage, repassage de votre linge au Savoir-Fer.

Magasin de vêtements de seconde main

Dépôt de vêtements (hommes, femmes, enfants) de seconde main.

Le Savoir-Fer et le magasin de vêtements sont accessibles :
Lundi et Mercredi : 8h à 16h30
Mardi : 8h à 12h et 13h à 16h30
Jeudi : 8h à 17h30
Vendredi : 8h à 12h et de 13h à 16h

Immondices

Collecte hebdomadaire des déchets résiduels et bios (sacs gris et verts), chaque mardi dès 06h.
Collecte des PMC (sacs bleus) les mardis 22 octobre, 5 et 19 novembre.
La récole des papiers-cartons aura lieu le 21 novembre.
Pour une question ou un problème relatif à la collecte des déchets, contactez IDELUX au 063/23.19.87 (tapez 1) ou via l'adresse collectes@idelux.be.

Recyparc
Le Recyparc est ouvert du mardi au vendredi de 10h30 à 18h et le samedi de 9h à 18h (Tél : 084/47.83.23).
L'accès au parc se termine un quart d'heure avant l'heure de fermeture.
Fermeture les 1er et 2 novembre.

Collectes de sang

Marche

Service de Transfusion
Rue du Vivier, 24 - 6900 AYE
Inscription en ligne possible sur www.donneurdesang.be ou

- **PLASMA**
  LUNDI de 14h30 à 19h30 et
  MERCREDI de 09h30 à 14h30
  Prise de rendez-vous plasma au 084/321.600 pendant les heures d'ouverture et au 0800/92245 en dehors.
- **SANG** - MARDI de 14h30 à 19h30
  Prise de rendez-vous sang au 084/321.600 pendant les heures d'ouverture et au 081/564.152 en dehors.

La Roche-en-Ardenne

Floréal Hôtel de La Roche
Avenue de Villez 6
6980 La Roche-en-Ardenne
Jeudi 21/11 de 15h à 19h30
Vendredi 22/11 de 15h30 à 19h
Sans rendez-vous

Calendrier de l'ONE

Passage les 2e vendredis du mois

Les consultations se font uniquement sur rendez-vous.

Pour tout renseignement pratique (horaire de passage, prise de rendez-vous, …) n'hésitez pas à contacter le **0499/572.643**.

Le docteur de Maesschalck assure les consultations au car.

Votre PEP's : Sylvia De Block

Ourth'Sel

Propose de donner et recevoir des services ou objets (meubles, matériel divers…) sans échange d'argent.
Contact : www.ourthsel.be

CO-accueil CPAS

Le co-accueil du CPAS de Rendeux est géré par le "Cerf-volant"

Contact : Mme Fonck - **086/34.93.50**

Retrouvez les coordonnées des Accueillantes de Rendeux sur le site internet www.rendeux.be onglet économie/annuaire économique/ services aux personnes